

## ***La longévité, une chance pour la France et pour l'Europe !***

### **Préambule**

---

Près de 21% des Français ont d'ores et déjà plus de 60 ans car la France a la chance de jouir d'une excellente espérance de vie à la naissance, 77,1 ans pour les hommes et 84 ans pour les femmes. En 2050, la proportion de la population âgée de plus de 65 ans par rapport aux 20-64 ans passera à 58%, contre 28% en 2000. Cette évolution, sans précédent, soulève de nombreuses interrogations au premier rang desquelles se trouve l'impact de la longévité sur l'économie et la croissance.

Depuis quelques années, des économistes de la *Harvard School of Public Health*<sup>1</sup> développent une thèse originale qui démontre que les liens entre la durée de la vie, la santé des populations et la richesse des nations constituent un cercle vertueux qui explique en partie le développement et la croissance. Or, vivre plus longtemps est encore souvent considéré comme une chance au niveau individuel et comme une menace du point de vue de la collectivité. C'est ce paradoxe qu'il s'agit aujourd'hui de dépasser.

Certaines conditions doivent néanmoins être réunies comme l'ont démontré certains chercheurs<sup>2</sup>. Des réformes courageuses de notre politique de santé publique et la remise à plat, dans notre pays, du rapport actif / inactif sont notamment requises. C'est un enjeu éthique et politique qui devra être au cœur de la prochaine législature et qui est aussi celui de toute l'Union européenne. La stratégie de Lisbonne a en effet fixé, en 2000, un objectif de taux d'activité de 50 % pour les 55 / 64 ans d'ici 2010. Avec un taux de 37,9 % en 2005, la France est en queue de peloton devant l'Italie (31,4 %) ou la Belgique (31,8 %) mais loin derrière le Royaume-Uni (56,9 %), le Danemark (59,5 %) ou encore la Suède (69,4 %). Il s'agit donc pour la France de combler ce retard et de redonner en Europe l'impulsion nécessaire pour atteindre cet objectif collectif.

Ce défi n'est pas celui de l'affrontement entre jeunes et seniors, d'une vision de l'économie contre une autre. C'est le défi de l'ensemble de la société, à tous les âges. L'*Alliance pour la Santé & l'Avenir*, *think tank* créé au sein des *International Longevity Centers* (ILC) dont l'objectif est d'alerter les pouvoirs publics sur la révolution de la longévité, lance sa plateforme électorale à l'attention des candidats à l'élection présidentielle. Pour qu'enfin la longévité devienne une chance pour la France et pour l'Europe !

---

<sup>1</sup> Bloom David E., Canning David and Jamison Dean T. – "Health, Wealth and Welfare," *Finance and Development*, 2004, Vol. 31, pp 10-15

<sup>2</sup> Rodwin Victor G., Gusmano Michael K., and contributors – "Growing older in world cities: New York, London, Paris, and Tokyo", *Vanderbilt University Press*, 2006, 416 pages

La longévité est une chance si la population avançant en âge est en bonne santé et active. Afin que les politiques publiques des années à venir intègrent cette notion, l'*Alliance pour la Santé & l'Avenir* souhaite promouvoir des propositions et mesures urgentes visant la santé (1) et l'activité (2).

## **1. La santé**

---

Pour être et se maintenir en bonne santé, il convient de préserver son capital santé tout au long de la vie. C'est cette approche que l'*Alliance pour la Santé & l'Avenir* défend. Elle implique un long effort d'éducation et d'information des français à tous les âges. Nous avons en France la chance d'être dans un pays où l'investissement des pouvoirs publics dans le domaine de la santé est très important. Au-delà de l'intervention purement médicale, notre système doit aussi se pencher sur la prévention et l'éducation sanitaire.

### ➤ **La prévention au cœur des écoles : instaurer une culture de la santé**

Depuis quelques années, les questions du tabac et de l'environnement ont démontré la pertinence d'une action en direction des enfants pour faire évoluer les comportements et les mentalités. L'école demeure le principal vecteur pour l'éducation à la santé des enfants.

L'*Alliance pour la Santé & l'Avenir* propose d'introduire dans les programmes scolaires du primaire et du collège, des modules de plusieurs heures s'étalant tout au long de l'année, pour aider les enseignants à sensibiliser les enfants sur la meilleure façon de protéger son capital santé : gestes quotidiens, comportements, pratiques, ... pour préserver sa vue, son audition, sa peau, ses coronaires, son cerveau, pour faire valoir l'importance de l'exercice physique, de l'alimentation, ... et développer chez les enfants une véritable culture sanitaire. A titre d'exemple, l'*Alliance* a développé un certain nombre de *Guides Santé & Avenir*, à visée pédagogique, susceptibles de nourrir et d'illustrer ce type d'approche.

### ➤ **La mobilisation de la communauté médicale**

Le médecin reste la pierre angulaire du rapport des français avec leur santé. L'importance du phénomène de la longévité impose une formation permanente de la communauté médicale afin d'être à même de donner aux français les bonnes réponses.

Un module « *vieillesse* » a d'ores et déjà été introduit dans le deuxième cycle des études médicales. L'*Alliance pour la Santé & l'Avenir* propose, en complément, de rendre obligatoire des modules de formation à la gériatrie préventive pour l'ensemble des médecins, quelles que soient leurs spécialisations. Le cycle universitaire classique de médecine intégrerait cette nouvelle matière avec des mises à jour régulières et obligatoires sous la forme de programmes de formation continue au cours de la carrière des médecins.

### ➤ **La prévention comme « philosophie » de la longévité**

La prévention doit être le fil rouge de notre politique de santé publique. Il est impératif que les pouvoirs publics instituent une véritable « politique de santé amont » dont le principe est de multiplier les points de rencontre entre les français et les médecins.

Cette politique passe par le renforcement du rôle préventif des médecins scolaires / universitaires et par la revalorisation du rôle de la médecine du travail :

- Proposer une visite médicale tous les deux ans dans le cadre scolaire, du cours préparatoire à l'Université ;
- Etendre l'obligation de la visite annuelle à la médecine du travail à l'ensemble des actifs (et pas simplement aux salariés) ;
- Renforcer le dialogue entre l'entreprise et la médecine du travail ; l'*Alliance* propose que les centres de médecine du travail soient incités à intégrer une formation de gériatrie en médecine préventive et que les entreprises puissent facilement identifier ceux qui s'inscrivent dans cette démarche.

## 2. L'activité

---

Les français vivent plus longtemps et en meilleure santé. Toute l'action des pouvoirs publics doit tendre vers cet objectif. Mais cette situation bouleverse notre économie et impose une remise à plat de notre conception de l'activité économique. Pour que la longévité soit une chance pour la France, il convient d'encourager le prolongement de l'activité professionnelle au-delà de nos références actuelles. C'est une chance pour les individus et un devoir vis à vis des générations suivantes. Cette politique doit s'articuler autour des axes suivants :

- ***Priorité à la formation tout au long de la vie : sécuriser les parcours professionnels et non plus les emplois !***

L'allongement de la durée de la vie active est indissociable d'un effort sans précédent pour assurer l'employabilité des travailleurs âgés. La formation tout au long de la vie est au centre de cette problématique. Elle doit concerner l'ensemble des travailleurs quel que soit leur âge avec toutefois une attention particulière portée aux salariés de plus de 40 ans. La longévité au travail passe par la mobilité, elle-même indissociable de la formation, et donc par le fait de donner un sens au travail tout au long de la vie, pour motiver les travailleurs les plus âgés.

L'*Alliance pour la Santé & l'Avenir* suggère à cette fin plusieurs pistes:

- La valorisation systématique d'une semaine de RTT en crédit temps / formation ;
- Les mécanismes d'incitation visant à encourager les entreprises à investir dans des plans de formation ;
- Les initiatives favorisant l'enrichissement des parcours professionnels : bilan de compétences, suivi individuel, formations diplômantes, validation d'acquis professionnels, passerelles transversales dans les entreprises ;
- La promotion du principe de carrières multiples et l'abolition de toutes les limites d'âge à l'embauche ou à la formation dans le secteur privé comme public.

- ***Assouplir l'âge de la retraite : 42 ans de cotisations pour tous et suppression d'un âge couperet !***

La longévité bouleverse les conditions du bénéfice de la retraite. Les quelques années de repos bien mérité après une vie de labeur se sont transformées, sous l'effet conjugué de la longévité et des politiques sociales successives, en seconde vie après la vie professionnelle. Il est évident dans ce contexte que l'âge légal de la retraite (62 ans pour les salariés du privé / 60 ans pour les salariés du public) n'a plus de sens. Comment par exemple, assurer 42 ans de cotisations en démarrant sa vie professionnelle à 25 ans ?

